

UN·E CHARGÉ·E DE MISSION HABITAT / PCAET

🎯 Le défi à relever ?

Acteur du développement territorial dans de nombreux domaines, la Communauté de communes souhaite poursuivre et amplifier son action notamment dans le domaine de l'habitat mais également donner une plus grande lisibilité au Plan climat Air Energie territorial (PCAET), en cours d'évaluation.

Placé·e sous l'autorité de la responsable du pôle Aménagement et Développement Durable, vous assurez les missions suivantes réparties de manière équilibrée :

Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques communautaires en matière d'habitat

- Réaliser ou suivre la réalisation par des prestataires des actions
- Piloter le dispositif "Permis de louer",
- Assurer la gestion administrative de l'Aire d'accueil des gens du voyage,
- Participer aux réflexions sur la mobilisation du dispositif RHI THIRORI,
- Mettre en oeuvre l'OPAH-RU : suivi du prestataire, organisation des événements dans chaque Commune, gestion du paiement des aides directes aux propriétaires
- Établir et suivre les budgets thématiques habitat.

Animer et piloter la mise en œuvre du PCAET

- Entreprendre l'appropriation du PCAET par les élus, les agents, les communes, les entreprises, les habitants,
- Établir, en lien avec le pôle communication, un plan de communication global,
- Piloter les instances de gouvernance et co-animer avec le Chargé de missions Energie et mobilité,
- Faire le lien avec les acteurs partenaires,
- Faire travailler les services de la collectivité en transversalité sur les thématiques PCAET et sobriété,
- Piloter l'évaluation finale,
- Élaborer le budget et suivre sa réalisation en étroite collaboration avec le chargé de mission Energie-Mobilité.



Je postule !

Candidature avant le 10 février 2025

Entretien de recrutement le 17 février 2025 après-midi

CV + lettre de motivation à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS
mail : recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Découvrez notre territoire, ici !

👉 Ce poste est fait pour vous si :

- Vous êtes titulaire d'une **formation initiale supérieure en habitat et/ou urbanisme et/ou aménagement de territoire**
- Vous avez une expérience réussie en **conduite de projet et action de concertation**
- Vous êtes **force de propositions et autonome**
- Vous savez **travailler en équipe et en transversalité**
- Vous connaissez les **règles relatives à la comptabilité publique**
- Vous possédez **des connaissances juridique** dans le champ de la **lutte contre l'habitat indigne**

👤 L'environnement de travail ?

Poste à pourvoir dès que possible

Ouvert au contractuel à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique) sur un contrat de 03 ans.

LIEU Cruas et Le Teil (1 jour par semaine)

HORAIRES Cycle de travail de 35h, 35h30, 37h30 ou 39h RTT

RÉMUNÉRATION

- Rémunération statutaire selon le grade d'attaché territorial
- Prime mensuelle
- Prime annuelle sur objectifs et manière de servir (9 mois de présence effective pour y prétendre)
- Tickets restaurant d'une valeur de 7€, dont 4,20€ pris en charge par l'employeur

AVANTAGES

- Action sociale
- Amicale du personnel
- Participation financière à la prévoyance
- Forfait mobilité